

## Réunion de préparation Sports Collectifs Montval 2024

### Joueur but/Handball/Basketball (Jeudi 13 et Vendredi 14/06)

(Réunion du 28.05.2024-17H30-Les Petites Loges)

**Rappel :** Les règles du jeu de chacun des sports collectifs sont sur le site Montval (MAJ effectuée le 29/05/2024).

#### 1. Les équipes / Les joueurs :

- Joueur but : équipes de **5 joueurs + 1 gardien** / séparer les CE1 et les CE2

- Handball : équipes de **4 joueurs + 1 gardien de but** / mélanger CM1 et CM2 / faire des équipes de débutants et des équipes de confirmés

Points ajoutés dans les règles du jeu l'an passé :

→ Pas de goal volant, le goal reste dans sa zone

→ Après un but, engagement au milieu du terrain

→ Interdiction de mettre un but direct

→ Si le défenseur met un pied dans la zone, il y a pénalty.

- Dans toutes les rencontres, faire des **équipes mixtes** (garçons et filles). Il a bien été spécifié en réunion cette année qu'**une fille doit être présente tout le temps du match sur le terrain.**

- Donner un **numéro d'équipe** à chaque équipe en partant du CE1, puis CE2, puis CM déb., puis CM conf.

- Chaque école apporte ses **dossards** (de couleurs différentes).

- Prévoir un parent accompagnateur par équipe (parent chargé d'accompagner les équipes sur le terrain, il doit ensuite rejoindre l'ensemble des adultes de l'autre côté de la main-courante du stade)

- Les enseignantes et enseignants seront responsables d'un terrain. Ils feront remonter les résultats à la table de marque. Ils devront porter un gilet jaune pour qu'on les repère mieux.

2024 : Les écoles Montval	Joueur but				Handball		
	CE1		CE2		Nb élèves	Débutants	Confirmés
	Nb élèves	Nb équipes	Nb élèves	Nb équipes		Nb élèves Nb équipes	Nb élèves Nb équipes
Beaumont-sur-Vesle	6	1	5	1	16	2	1
Les Petites Loges	18	3	19	3	35	4	2
Mailly-Champagne	13	2	10	2	29	3	2
Sept-Saulx	14	2	20	3	28	3	2
Sillery	16		22	3	46	5	3
Val-de-Vesle	18	3	14	2	35	3	2
Verzenay					22	2	2
Verzy	19	3	/	/			

Villers-Marmery *	/	/	14	2	37	4	3
-------------------	---	---	----	---	----	---	---

\* en attente de la réponse de l'IEN

## **2. L'arbitrage / Les arbitres :**

- Prévoir 2 arbitres par terrain au joueur but, soit 20 arbitres au total sur 10 terrains le jeudi
- Prévoir aussi 2 arbitres par terrain au hand, soit 20 arbitres au total sur 10 terrains le vendredi
- Les arbitres seront des collégiens. Un minimum de 25 collégiens est attendu par journée sportive, les enseignants verront combien de collégiens seront arbitres

Problème : collégiens moins enclins à venir arbitrer du fait du comportement et des propos de certains parents ; décision prise de ne pas accepter la présence des parents sur le terrain (seuls seront présents les collégiens-arbitres et les enseignants-référents pour chacun des terrains).

- Acheter 1 seule carte cadeau qui sera transmise aux professeurs d'EPS du collège pour les collégiens arbitres (pour les deux journées) ; valeur de 400,00€ chez Décathlon (cartes cadeaux qui ont été mutualisées l'an passé par les professeurs pur l'achat de gourdes) → Céline CLEMENT
- Ils viendront par les cars de ramassage (si possible) ou dans les voitures de leurs propres parents.
- Demander aux professeurs du collège d'expliquer les règles du jeu aux arbitres en amont.

## **3. Les terrains et les buts :**

- **10 terrains (voire 12 comme en 2023)** pour le joueur but et le handball
- Terrains de même taille : 15X 25m (avec zones et buts à l'extérieur), tracés la veille, pas un tracé sur tout le périmètre mais tracé des coins (taille identique en cycle 2 et cycle 3)  
Veiller à laisser un espace d'environ 2m entre chaque terrain (voire plus pour ceux les uns derrière les autres – cages but hand)
- Les écoles apporteront leurs **plots** (marqués au nom de leur école) (pas de rubalise)
- Voir avec Monsieur Jean pour les tracés de terrain (bouteille de champagne qui lui sera offerte à cette occasion pour le remercier)
- Tracés effectués par les enseignants volontaires ; RDV le Me12/06/2024 à 9h00

Sont volontaires pour le moment : Emeline ETIENNE - Céline CLEMENT (école de Beaumont), Christine LAUTIER (école de Verzenay), Ludivine THIEBLEMONT (école des petites Loges) + 3 personnes en + envoyées par Christophe VIET (Usep)

Qui contacte le responsable pour avoir confirmation de l'accès au terrain ces deux jours ? Nathalie GUENIN

Bombes de traçage à aller chercher (une bonne dizaine) → Céline CLEMENT

Autre matériel à apporter pour le traçage : ficelle de jardin + décamètre



- La sono (par Christophe V.)
- L'imprimante (à voir avec Michel V.) ???
- Le café (par Christophe V.)
- Le Champagne pour remercier le club de foot de Sillery (M. Jean)
- Le papier toilettes (par les écoles)
- Les sacs poubelle pour les vêtements (par les écoles)

**Rappel : Pas d'alcool et de tabac sur les terrains**, par respect pour les enfants (cadre Loi Evin)

Charte des parents accompagnateurs votée en réunion de bureau le Lundi 27/05 au soir : à transmettre aux parents accompagnateurs via l'ENT des écoles (ou en version papier, au choix des écoles).

Déclaration de manifestation ouverte au public faite par Céline CLEMENT (voir avec Christophe VIET pour la seconde lecture avant envoi)

Parents non autorisés à rester sur le bord des terrains durant les matchs (derrière la barrière)

Tentes installées derrière les barrières des terrains

Les enfants qui ne jouent pas doivent rester près des parents accompagnateurs.